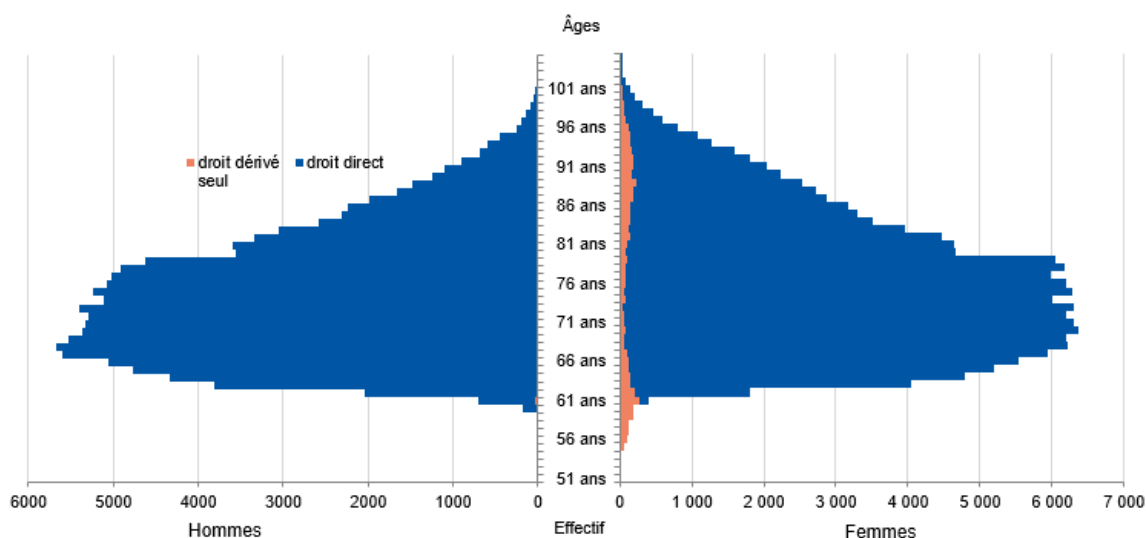


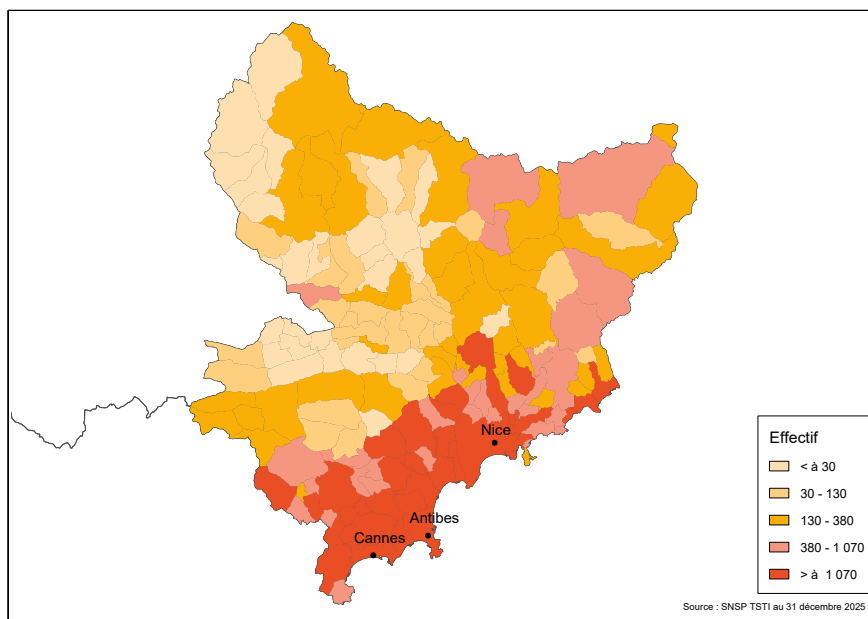
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 224	10 280	17 504
Droits directs (retraites personnelles)	6 769	7 226	13 995
Droits dérivés (retraites de réversion)	455	3 054	3 509
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	804	976	1 780
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 051	492	1 543
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,9 ans	64,2 ans	64,1 ans
Droits dérivés	77,7 ans	76,2 ans	76,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	121 000	156 527	277 527
Retraités percevant un droit direct seul	117 382	116 265	233 647
Retraités percevant un droit dérivé seul	309	5 783	6 092
Retraités percevant les deux à la fois	3 309	34 479	37 788
Minimum vieillesse ⁽²⁾	8,1%	6,4%	7,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 379	7 518	24 897
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	75,0 ans	76,6 ans	75,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 011 €	821 €	904 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,2%	39,4%	31,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	34 972	47 289	82 261
Retraités percevant un droit direct seul	33 915	34 739	68 654
Retraités percevant un droit dérivé seul	92	1 847	1 939
Retraités percevant les deux à la fois	965	10 703	11 668
Minimum vieillesse⁽¹⁾	13,7%	8,4%	10,7%
Cannes			
Nombre total de retraités	9 041	13 044	22 085
Retraités percevant un droit direct seul	8 758	9 264	18 022
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	524	550
Retraités percevant les deux à la fois	257	3 256	3 513
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,6%	8,5%	8,6%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 737	12 035	20 772
Retraités percevant un droit direct seul	8 462	8 832	17 294
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	480	511
Retraités percevant les deux à la fois	244	2 723	2 967
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,1%	5,5%	5,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".